

Parce qu'elle serait " la plus détestée des énergies renouvelables"

Des associations occitanes et provençales vent debout contre l'éolien

Profitant de la chambre d'écho qu'offre la tenue à Marseille du Congrès mondial de la nature (UICN), plusieurs associations et fédérations d'associations occitanes et provençales (1) se sont réunies dans la cité phocéenne afin de dénoncer "la fausse bonne solution" en matière de transition énergétique que constitue, selon elles, l'éolien industriel. Une question d'actualité brûlante dans notre région alors que vient d'être lancé le débat public concernant la création de deux parcs éoliens marins dans le golfe du Lion, entre Perpignan et Marseille; parcs qui totaliseront à terme une centaine d'éoliennes flottantes.

Études scientifiques à l'appui, ces groupements de citoyens affirment, en effet, que "face à l'enjeu mondial de la biodiversité, l'éolien n'est pas d'intérêt public", pointant notamment ses nombreux impacts négatifs, qui en font "la plus détestée des énergies renouvelables", avec notamment "des émissions de CO2 supérieures au nucléaire et à l'hydroélectricité", et "des nuisances sonores et visuelles insupportables".

Comme l'explique Bruno Ladsous, porte-parole de Toutes Nos Énergies, "en raison de leurs dimensions (240 m de haut; 150 m d'envergure), de leur vitesse de rotation (280 km/h en bout de pales) et de leur



Énergie renouvelable, l'éolien n'est pas sans susciter l'opposition de certains collectifs (ici, éoliennes installées entre Pourrières et Rians).

/PHOTO ARCHIVES SERGE MERCIER

emprise au sol, les éoliennes participent à la destruction d'espèces protégées" (grands rapaces, chauve-souris, oiseaux migrateurs, etc.) tout en multipliant les atteintes aux habitats naturels et à la biodiversité". S'y ajoute "une emprise foncière énorme sur des territoires de plusieurs dizaines de milliers de km²", le plus souvent concédés à des sociétés internationales, ce qui se traduit par "une mise à l'écart des élus locaux, dépossédés de leur pouvoir ré-

glementaire par de multiples exemptions légales"; autant de contraintes qui font que "les habitants des territoires ruraux concernés vivent chaque nouvelle implantation comme une forme de néocolonialisme".

Pour Marc-Antoine Chavanis, membre du collectif Venturi qui réunit une vingtaine d'associations locales et correspondant pour la Sainte-Victoire de Sites et Monuments, "on a installé de véritables hachoirs à l'extrémité de corridors écologiques ma-

jeurs". Et d'insister sur le fait que "les parcs éoliens se développent dans des espaces naturels protégés, notamment des sites Natura 2000, avec la bénédiction des pouvoirs publics".

Les associations critiquent également les solutions proposées par les industriels pour tenter de réduire les nuisances de l'éolien, comme l'effarouchement des oiseaux, le bridage (l'arrêt de la rotation des pales à certaines heures), et surtout la très polémique translocation, c'est-à-dire le déplacement sur d'autres sites -les défenseurs de l'environnement n'hésitent pas à parler de "déportation"- des espèces menacées.

Depuis le tiers lieu La Base, aux Chartroux, ces collectifs ont alors interpellé les autorités: "Nous leur demandons de regarder la réalité de cette industrie et de ses émissions, résume Bruno Ladsous. Et surtout de prendre en compte l'existence de solutions alternatives comme la géothermie, la pompe à chaleur, l'hydroélectricité, et sous certaines conditions, le bois énergie et le biogaz".

Philippe GALLINI

(1) Collectif Toutes Nos Énergies - Occitanie Environnement, Fédération nationale Vent de Colère, Collectif pour la protection des paysages et de la biodiversité, Collectif Corbières Vivantes